

# RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE



**Marie Cinq-Mars**  
T. 514 495-6220  
mariecinq-mars@ville.montreal.qc.ca

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

En vertu de l'article 144.7 de la *Charte de la Ville de Montréal* (R.L.R.Q., chapitre C-11.4), il incombe à la mairesse de l'arrondissement, à cette période de l'année, de présenter un rapport sur la situation financière de l'arrondissement.

Ce rapport aborde à la fois la situation financière de l'arrondissement d'Outremont au terme de l'année 2015, les perspectives financières de l'année en cours ainsi que les principaux objectifs qui orienteront la préparation du bud-

get de fonctionnement 2017 et du Programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019.

## LES RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015

L'arrondissement d'Outremont a terminé son exercice financier 2015 avec un excédent des revenus sur les dépenses de 823 800 \$.

### Les revenus :

Le total des revenus de l'arrondissement en 2015 a été de 1 556 200 \$ ce qui présente un léger surplus de 8 800 \$ par rapport aux revenus budgétés.

### Les dépenses :

Le total des dépenses de cet exercice financier a été de 18 032 700 \$ comparativement à des dépenses budgétées de 18 965 100 \$, ce qui représente un écart favorable de 932 400 \$ provenant principalement des compressions réalisées à certaines dépenses en biens et services.

En fin d'exercice, des ajustements à la dotation ont été effectués par la Ville centre. Ces ajustements comprennent notamment l'ajout d'une subvention de 77 700 \$ pour l'acquisition de livres pour la bibliothèque et l'ajout d'un montant de 24 600 \$ pour le plan d'action canopée. Il y a eu également des corrections particulières au niveau de la Santé sécurité au travail pour un montant de 14 100 \$, au niveau des libérations syndicales pour 18 600 \$ et un remboursement concernant des surplus de revenus de permis (qui sont maintenant centralisés à la ville centre et par la suite répartis) pour un montant de 126 500 \$. Certains autres ajustements négatifs ont été effectués notamment au chapitre des revenus de stationnement hors rue et du budget des déchets, matières recyclables et résiduelles (qui a été récupéré par la ville centre). Ces ajustements représentent des corrections négatives pour un grand total de 117 400 \$.

	BUDGET	RÉEL	VARIATION
Revenus	1 547 400 \$	1 556 200 \$	8 800 \$
Dépenses	18 965 100 \$	18 032 700 \$	932 400 \$
Sous-total			941 200 \$
Corrections			(117 400) \$
Total			823 800 \$

## LE PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS

### A) Réalisations terminées ou entreprises en 2015

L'arrondissement a poursuivi ses investissements pour ses infrastructures et ses bâtiments. Parmi les principaux travaux réalisés en 2015, il y a, entre autres, la réfection de la chaussée et des trottoirs de plusieurs tronçons de rues. Il est à noter que dans les grands projets (aréna et réfection routière), la contribution de la ville centre a été importante.

En 2015, plusieurs dépenses ont été engagées pour des projets d'immobilisations :

- Des services professionnels en architecture ont été retenus pour une étude d'avant-projet visant la rénovation de la Maison des jeunes (18 078 \$) et une étude d'avant-projet pour la rénovation du 1311 Saint-Viateur pour la relocalisation des archives (23 782 \$);
- Des services professionnels ont été retenus pour la recherche documentaire historique et architecturale de trois bâtiments municipaux (1311 Saint-Viateur, Chalet du parc Joyce, Maison McFarlane) ceci dans le cadre de demandes de subventions;
- Un contrat de 523 608 \$ a été accordé pour l'aménagement du parc Raoul-Dandurand qui comprend un amphithéâtre de verdure, des jets d'eau et plantations;
- Des véhicules ont été achetés pour les travaux publics : véhicules divers (93 892 \$), balai aspirateur (232 474 \$), véhicule avec une benne basculante (80 190 \$) et deux grattes sous châssis hydraulique réversible (29 157 \$);
- Un contrat a été octroyé pour des travaux de réfection des infrastructures des avenues Querbes, Willowdale, Ainslie et Kelvin, (2 058 223 \$ : dont 1 223 785 \$ financé par Outremont et 834 438 \$ financés par la ville centre);
- Un contrat a été octroyé pour des travaux de réfection des infrastructures sur les avenues Pratt et McCulloch (2 199 608 \$ : dont 86,38% a été financé par la ville centre et 13,62% par l'arrondissement); ce contrat ayant fait l'objet d'une dépense additionnelle de 595 477 \$ dont 99,8% a été financé par la ville centre;
- Un contrat a été octroyé pour des travaux de reconstruction des trottoirs (93 878 \$);
- Un achat de mobilier urbain a été effectué (panier à déchets et bancs) pour un montant de 38 538 \$;
- Un contrat a été accordé pour le remplacement d'un panneau d'éclairage sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine (54 048 \$);
- Un achat d'une glissoire au parc Outremont (12 422 \$);
- Un contrat a été octroyé pour la mise aux normes de l'aréna d'Outremont (9 034 896 \$), dont une grande partie a été financée par la ville centre : 6 698 221 \$ de la ville centre et 2 336 675 \$ d'Outremont.

### B) Programme prévu en 2016

Le Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 de l'arrondissement prévoit des investissements locaux totaux de 7 683 000 \$ (sur une période de trois ans).

Compte tenu qu'une partie importante du Programme triennal d'immobilisations a été consacrée à la mise aux normes de l'aréna, la balance du budget de 2016 a été consacrée à l'aménagement de parcs (925 000 \$) et à la réfection des marches et de la façade de la salle du conseil et du Service de l'aménagement urbain et du patrimoine. Le budget du Programme triennal d'immobilisations pour l'année 2016 était de 2 561 000 \$ qui se répartit comme suit :

# NCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

Aménagement de parcs	925 000 \$
Protection des immeubles	1 636 000 \$

L'aménagement du parc Raoul-Dandurand, la mise aux normes de l'aréna et les réfections routières figurent à nos réalisations pour l'année 2016. Nous avons également octroyé deux contrats en services professionnels pour la préparation des devis en vue des rénovations du 30-32 Saint-Just et du 1311 Saint-Viateur. Un contrat de 65 915 \$ a été accordé en 2016 pour la caractérisation, la conception, la préparation de plans et devis et la surveillance de chantier pour des travaux de réfection de chemins, de sentiers et de murets dans plusieurs parcs de l'arrondissement.

## LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2016

Le budget 2016 prévoit des dépenses de l'ordre de 18 884 200 \$. Lors de la confection de ce budget non indexé, nous avons dû composer avec des diminutions importantes de notre enveloppe budgétaire dues, entre autres, à la Réforme du financement des arrondissements ainsi qu'à des pertes au niveau de certaines compétences notamment la gestion du stationnement (revenus de parcomètres) et la mutualisation des revenus de permis de construction.

Grâce à la rigueur et au professionnalisme de nos gestionnaires et de nos employés, l'arrondissement prévoit respecter ses engagements quant au budget des dépenses pour l'année en cours.

## L'ORIENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET DE L'ANNÉE 2017

En ce qui a trait aux prévisions budgétaires pour l'année 2017, elles sont présentement en préparation.

Nous avons encore cette année à composer avec les impacts de la Réforme du financement des arrondissements qui a été amorcée en 2015 et qui doit diminuer l'enveloppe budgétaire de l'arrondissement de près de 4 millions \$ sur une période de dix ans dont 400 500 \$ en 2017. Nous prévoyons que cette réforme aura des impacts négatifs sur les services aux citoyens d'Outremont. De plus, nous attendons des ajustements pour le rapatriement des contrats de déneigement et du matériel roulant.

Nous aurons également à respecter le Plan quinquennal de la main-d'œuvre qui a été mis en place à la demande de la ville centre.

Malgré ces contraintes, nous travaillons à présenter un budget équilibré dont l'objectif principal de notre administration est de préserver la qualité de nos services de proximité tout en respectant la capacité de payer de nos citoyens.

Le résultat final de la préparation du budget de l'année 2017 vous sera présenté lors d'une assemblée spéciale du conseil d'arrondissement.

## LE PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

Nous n'avons pas au moment de la lecture de ce rapport reçu notre enveloppe pour le programme des immobilisations pour les années 2017-2018-2019.

Ce programme constituera une indication des divers projets qui pourraient être entrepris au cours des prochaines années par l'administration de l'arrondissement. Ce programme sera également présenté lors d'une assemblée spéciale du conseil d'arrondissement.

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR DE LA VILLE

Le rapport 2015 du vérificateur général de la Ville fait des recommandations qui concernent plusieurs arrondissements dont Outremont quant à la validation de la consommation et facturation énergétique de chaque bâtiment. Il a également fait des recommandations quant aux vérifications à effectuer et aux documents à joindre aux sommaires décisionnels (notamment quant à l'Autorité des marchés financiers) dans le cas d'octrois de contrats de travaux.

## DÉPÔT

Je dépose conformément à la loi :

- 1) la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que le conseil d'arrondissement a conclu depuis la dernière séance du conseil d'arrondissement au cours de laquelle la mairesse de l'arrondissement a fait rapport de la situation financière de la Ville relative à l'arrondissement;
- 2) la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

## CONCLUSION

Les élus et fonctionnaires sont déterminés à gérer de façon rigoureuse et prudente les deniers publics et à offrir un environnement de qualité et un niveau optimal de service qui rencontrent les attentes de la population d'Outremont.

Donné à l'arrondissement d'Outremont, **ce 4<sup>e</sup> jour du mois de juillet** de l'an deux mille seize.

La mairesse,



Marie Cinq-Mars

*Ce rapport a été lu à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 4 juillet 2016*